



La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'425  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 999.056  
N° d'abonnement: 1086739  
Page: 3  
Surface: 71'878 mm<sup>2</sup>

**ÉNERGIE** | *Berne met en branle l'ouverture complète du marché de l'électricité. Après les gros consommateurs, les ménages et petites entreprises pourront choisir leur fournisseur.*

# Une ouverture qui fait des étincelles



Le projet de libéralisation complète du marché de l'électricité, défendu par Doris Leuthard, se heurte à des réticences. KEYSTONE

## CHRISTIANE IMSAND

L'ouverture complète du marché de l'électricité se rapproche à grands pas. Après une première étape destinée aux clients consommant plus de 100 000 kilowattheures (kWh) par an, entrée en vigueur en 2009, le tour des ménages et des petites entreprises est arrivé. Sous réserve d'un probable référendum, les petits consommateurs pourront choisir librement leur fournisseur d'électricité dès 2018.

Le projet a été envoyé en procédure de consultation jusqu'au 22 janvier. «La réforme devrait conduire à un nivelage des tarifs», a déclaré hier la cheffe du Département fédéral de l'énergie (DETEC) Doris Leuthard. Selon elle, on constate actuellement

des différences de prix pouvant aller jusqu'à 40% entre la Suisse orientale et la Suisse occidentale. Au détriment de cette dernière.

## Echec devant le peuple

Les jeux ne sont pas faits. En 2002, un premier projet de libéralisation avait échoué devant le peuple, lorsque 52,6% des électeurs avaient soutenu le référendum lancé par la gauche. Le rejet avait été massif en Suisse romande, par

crainte d'un démantèlement du service public et d'une hausse des prix. C'est à la suite de cet échec que le parlement s'est résolu à une stratégie en deux étapes. La première s'est déroulée sans encombre. Il avait été convenu que la seconde serait soumise au référendum facultatif.



La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'425  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 999.056  
N° d'abonnement: 1086739  
Page: 3  
Surface: 71'878 mm<sup>2</sup>

## «On connaît déjà ce système avec l'assurance-maladie»

DORIS LEUTHARD

Le Parti socialiste a déjà annoncé la couleur dans un communiqué: «Sans contrainte pour les entreprises électriques à conclure des conventions collectives de travail, sans garantie d'un contrôle démocratique des réseaux par les collectivités publiques, ni perspectives claires en vue d'un approvisionnement ultérieur 100% renouvelable, le PS ne soutiendra pas la libéralisation.»

L'Union syndicale suisse est encore plus ferme: «Il n'y a aucune raison pour l'heure d'aller au-delà de l'ouverture partielle en vigueur», écrit-elle. Les Verts ont leurs propres conditions: «Il faut d'abord sortir du nucléaire en fixant une date-butoir pour les vieilles centrales. Ensuite seulement l'ouverture du marché apportera un plus à l'environnement».

La probabilité du référendum inquiète la branche. L'Association des entreprises électriques de Suisse demande déjà des garanties couvrant le risque lié aux travaux préliminaires engagés, s'il s'avérait que les citoyens rejettent l'ouverture complète du marché. Elle soutient néanmoins la réforme, à l'instar des partis de droite et des milieux économiques.

Le projet aura des répercussions pour tous les consommateurs. A l'avenir,

les gros clients auront l'obligation de s'approvisionner sur le marché libre. Ils sont 27% à le faire actuellement.

Pour les petits consommateurs, le recours au marché libre ne sera pas une obligation. Ils pourront soit rester chez leur entreprise locale d'approvisionnement, ce qui ne demandera aucune démarche, soit se tourner vers la concurrence. Un changement sera possible chaque année moyennant un délai de résiliation de deux mois. «On connaît déjà ce système avec l'assurance-maladie», note Doris Leuthard.

Sur le marché libre, les tarifs seront contrôlés par le surveillant des prix et, en cas de besoin, par la commission de la concurrence. La conseillère fédérale s'attend avant tout à un nivellement, mais elle n'exclut pas une augmentation des tarifs en cas de hausse de la demande ou de hausse de la redevance de réseau.

### Dernier écueil

L'ouverture complète du marché de l'électricité est une des conditions posées pour la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'Union européenne. Il doit permettre à la Suisse de consolider sa fonction de plaque tournante européenne dans le commerce de l'électricité.

Doris Leuthard assure que les discussions techniques avancent à bon train, mais il reste à surmonter un écueil: il n'y a pas de ratification possible sans un accord sur les questions institutionnelles. Or cet accord, qui devait relancer le processus bilatéral, est compromis par l'adoption de l'initiative contre l'immigration de masse. I



La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'425  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 999.056  
N° d'abonnement: 1086739  
Page: 3  
Surface: 71'878 mm<sup>2</sup>

## TROIS QUESTIONS À... François Vuille



**Le porte-monnaie des consommateurs profitera peu de cette ouverture du marché de l'électricité, estime François Vuille, conseiller stratégique en énergie pour la société E4tech et chercheur à l'EPFL.**

### 1. Dans quelle mesure le consommateur privé sera-t-il gagnant dans cette libéralisation?

S'il fait l'effort de choisir son distributeur, les gains en termes d'économie seront limités car la facture d'électricité représente une part peu significative du budget du ménage et la libéralisation ne touche que le prix du courant (50% du prix final payé, le solde étant les coûts du réseau). Par ailleurs, les coûts de transaction sont proportionnellement plus élevés pour les petits consommateurs que pour les gros.

### 2. En Europe, les particuliers ont-ils profité de l'ouverture du marché?

Ils auraient pu en profiter, mais ne l'ont pas fait. Il y a une inertie importante, la clientèle ne va pas systématiquement chasser l'offre la plus attractive, surtout si c'est pour ga-

agner quelques dizaines de francs sur sa facture annuelle. Du coup, le système concurrentiel qu'aurait dû engendrer la libéralisation a de la peine à se mettre en place pour les petits consommateurs et les prix ne baissent pas. Le marché a mieux fonctionné pour les gros consommateurs, qui sont plus réactifs et qui ont pu bénéficier de baisses de tarif substantielles de l'ordre de 20 à 30% sur le prix de l'électricité (hors coûts de réseau).

### 3. Quelles seront les conséquences de la libéralisation pour les distributeurs suisses?

Elle risque d'arriver dans une période de prix très bas de l'électricité, ce qui pourrait avoir un fort impact sur la rentabilité des entreprises électriques. En effet, les ouvrages hydroélectriques peinent à rentabiliser leur production sur un marché européen dominé par les centrales à charbon, qui produisent à des prix défiant toute concurrence. Le consommateur pourrait alors s'approvisionner à bon marché, en achetant de l'électricité charbonnée d'origine allemande ou polonaise. Ce n'est souhaitable ni pour les entreprises électriques, ni pour la Suisse.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
THIERRY JACOLET